

L'ÉCHO

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Épinay
sur
Orge



COVID-19

DOSSIER P.10

COVID-19 : TOUS CONCERNÉS ET SOLIDAIRES

n°151
avril - mai
2020

p.5
Focus : Masques, appel
aux dons et bénévoles

p.26
Environnement :
Le printemps est arrivé



*Environnement - Travaux publics
Développement durable*

*53, Avenue de la belle Aimée
91390 MORSANG-sur-ORGE*

Tél. : 01 69 51 44 88
Fax : 01 69 51 44 99
e.mail : contact@acces-tp.fr



CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Appel aux jardiniers amateurs ! Comme chaque année, la municipalité organise un grand concours qui récompensera les plus beaux balcons et extérieurs de maison qui mettent notre ville en valeur. Trois catégories vous sont proposées : maisons avec jardins très visibles de la rue / balcons et fenêtres ou murs visibles de la rue / entreprises ou autres commerces avec ou sans jardin. Pour participer, remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie **au plus tard le 11 juin 2020**. Bonne chance à tous !



BULLETIN DE PARTICIPATION 2020



À retourner en Mairie – 8 Rue de l'Église – 91360 Épinay-sur-Orge

Nom : Prénom :

Adresse :

Bâtiment : Étage : N° d'appartement :

Téléphone :

Courriel :

Date : / / 2020

Signature :

Votre publicité

dans l'Écho
d'Épinay-sur-Orge

Contactez le service
communication pour connaître les
modalités et les tarifs en envoyant
un mail à l'adresse suivante :

service.communication@ville-epinay-sur-orge.fr



L'ÉDITO

Rues, parcs, places que nous connaissons animés se sont vidés en quelques heures. Épinay s'est métamorphosée et devenue silencieuse. La vie s'est retranchée à l'intérieur. La sidération, l'incompréhension, l'émotion... tous ces sentiments nous bousculent.

Mais rapidement, l'existence s'invente de nouveaux repères. S'organiser, s'adapter, rendre possible ce qui ne l'était pas la veille, préparer mais surtout inventer la suite.

Le rendez-vous de 20 heures, celui de la solidarité, du courage, de l'humanité qui unit les français aux fenêtres et aux balcons. C'est l'heure de célébrer ceux qui sauvent les vies. Leur dire MERCI, les applaudir en espérant qu'ils nous entendent.

Des dessins, des messages sur nos containers et nos clôtures pour ces hommes du petit matin qui garantissent une continuité de service public essentielle, pour les voir sourire.

Des bénévoles, des couturières, des agents municipaux, des commerçants, des enseignants... aux ressources infinies qui se mobilisent pour que la vie se poursuive.

À tout mal, on peut trouver un bien. Ce confinement forcé nous a offert du temps pour la réflexion. Continuer. D'évidence autrement et en concrétisant l'invitation à revisiter le modèle.

Regarder pousser les idées, en prendre largement de la graine... tout naturellement.

Fidèlement
Véronique François

Maire d'Épinay-sur-Orge
Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération de Paris Saclay



À votre écoute, Véronique François vous répond par mail et lors de ses permanences téléphoniques, tous les jeudis de 17h à 18h.
Tél. 01 69 10 25 61 - m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr

ÉCHO DE LA Mairie

- 3 **L'Édito**
- 5 **Focus**
- 6 **Vie municipale**
Elections municipales
- 8 **Les services municipaux**
La municipalité présente à vos côtés
- 10 **Dossier**
Covid-19 : tous concernés et solidaires
- 16 **Transports**
- 17 **Acteurs économiques**
Faîtes connaître votre activité
- 18 **Prévention, Santé, Solidarité**
- 20 **Travaux**
Le chantier de la médiathèque
- 22 **Environnement**
La collecte des déchets
- 24 **Enfance, Jeunesse**
- 26 **Scolaire**
Le sport à l'honneur dans les écoles
- 27 **Retour en images**
- 28 **Nos commerçants**
- 30 **Conseil Municipal**
- 32 **Infos pratiques**
- 34 **Tribune libre**
- 35 **État Civil**



Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/epinaysurorge



Retrouvez toutes nos publications sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr



N°151 / AVRIL - MAI 2020

5 100 exemplaires • Directeur de la publication : Véronique François • Codirecteurs de la publication : Dominique Decugnière et Serge Lebrun • Secrétariat de rédaction, régie publicitaire, conception et mise en page : Service communication (Corinne Mabilat et Lauriane Wary Tél. 01 69 10 25 77 ou 01 69 10 25 78), Ilana Chouraqui - www.ville-epinay-sur-orge.fr
• Photos : Service communication, Freepik.com, Pixabay.
• Impression : RAS - Villiers-le-Bel - Tél. 01 39 33 01 01.
• Vous ne recevez pas le magazine ? N'hésitez pas à contacter le distributeur pour le lui signaler au 01 64 97 11 31. Boîte aux lettres IDF - 9 rue des cerisiers ZI de l'églantier - 91090 Lisses



MASQUES EN TISSU : APPEL AUX DONS ET AUX BÉNÉVOLES

Pour lutter contre le Covid-19 et permettre le port généralisé du masque, la municipalité a lancé une chaîne de solidarité pour fabriquer des masques en tissu réutilisables non médicaux, répondant à la norme AFNOR.

Depuis le 6 avril 2020, un formidable élan de solidarité a permis de récolter de nombreuses fournitures qui ont été distribuées à 26 couturières bénévoles. Grâce à vous, 650 masques ont déjà été fabriqués, un grand merci ! Des petites mains volontaires supplémentaires seraient les bienvenues ainsi que des matières premières (tissus en coton, élastiques, fils à coudre, rubans, biais) que vous pouvez déposer dans une borne de collecte située devant la mairie tous les jours de 8h30 à 20h. Un agent municipal se chargera ensuite tous les lundis et jeudis matin de les distribuer aux couturières sous forme de kits en fonction des dons de la semaine et de récupérer lors de cette même tournée les masques confectionnés. Les premiers masques ont déjà été distribués aux personnes fragiles et/ou isolées par l'intermédiaire des aides ménagères, des infirmières, des pharmaciens et des bénévoles d'Epinay Entraide. Pour les personnes vulnérables et prioritaires, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie sur le mail m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr, par message privé sur facebook ou auprès de vos pharmacies.



COMMENT PARTICIPER À CE MOUVEMENT SOLIDAIRE ? ☺

Couturier(ère)s professionnel(le)s ou amateurs, entreprises, associations ? Si vous souhaitez devenir bénévole ou faire des dons de matières premières (tissus en coton, élastiques, fils à coudre, rubans, biais), envoyez nous un mail à l'adresse m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr ou un message privé sur Facebook.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : RÉSULTATS DU PREMIER TOUR ET REPORT DU SECOND

Au lendemain du premier tour des élections municipales, marqué par une abstention record (56 %), le Président de la République a annoncé le report du second tour du scrutin sans donner plus de précisions sur la date.

Le dimanche 15 mars 2020 se déroulait le 1^{er} tour des élections municipales. Un évènement pour lequel la municipalité s'était mobilisée pour mettre en application l'ensemble des recommandations de la Préfecture et garantir la sécurité des électeurs et des membres des bureaux de vote. Les citoyens s'étant rendus aux urnes ce jour-là ont ainsi pu effectuer leur devoir démocratique en toute sécurité, grâce à la mise en place d'un parcours spécifique dans chaque bureau de vote : un marquage au sol pour faire respecter les distances de sécurité entre chaque électeur, des solutions hydro-alcooliques,

des gants et des masques à disposition en début et fin de parcours et la désinfection régulière des stylos et des isoloirs. Ces mesures ont également été appliquées lors du dépouillement pour protéger les volontaires et les membres des différents bureaux que la municipalité tient à remercier de nouveau pour leur participation à la bonne tenue du scrutin.

Le taux d'abstention à Épinay-sur-Orge a été de 58,56 %, soit 2 888 votants sur les 7 157 habitants inscrits sur les listes électorales.

Les résultats des élections ont été proclamés le soir même dans la salle des mariages de la mairie, en respectant l'arrêté du 14 mars 2020 limitant le nombre de personnes présentes :

- Ensemble pour Épinay : 27,74 %
- Union Municipale : 28,25 %
- Imagine Épinay : 44,01 %



Mais qu'en est-il du second tour ? Prévu initialement le 22 mars 2020, ce dernier est reporté à une date ultérieure, prolongeant ainsi le mandat du Conseil Municipal actuel. La nouvelle date sera fixée par décret en Conseil des ministres au plus tard le 27 mai 2020. L'ordonnance n° 2020-390 du 1^{er} avril 2020 précise que si le second tour ne peut pas avoir lieu en juin, les électeurs des communes où le premier tour n'a pas été décisif seront convoqués de nouveau pour deux tours de scrutin.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Le 2 février dernier, M^{me} le Maire remettait en mairie aux récipiendaires de la médaille d'honneur du travail un diplôme récompensant de longues années de service dans des entreprises privées.



SECTEUR PRIVÉ

PROMOTION JUILLET 2019

GRAND OR

Didier DURAND
Fabrice GOMBERT
Loïc GOURON
Murielle TRASSARD

OR

Philippe CARCONE
Bertrand LAGRUE
Pascal MIN
Jean-Marie SCHILTZ
Evelyne SIMONOT

VERMEIL

Patricia BUISSON
Bernard BUTON
Sylvie DEPRUN
Laurence GRESSIN
Serge JANIN
Corinne MATECAT
Gilles MOLLETON

ARGENT

Mona BERTRAND

Jocelyn CAMBRONE
Aïchetou CAMIN
Sandrine FERT
Nathalie GIRAUT

Nicolas LUBAIS
Thierry PRUVOST
Sophie TESSIER
Laurent TURMINE
Estelle VIAL

PROMOTION JANVIER 2020

GRAND OR

Catherine FAYOLLE
Joël GUITTON
Laure LEJEUNE
Eliane MONTBERTRAND
Nicole VATIN

OR

Louis DECOMBE
Ana Maria FILLODEAU
Nicole HASSANE
Catherine HAUET
Dominique HEBERT
Christine SERVANT

VERMEIL

Jean-Luc BIBAL
Patricia BLANQUART
Alain COHEN
Muriel FAUGEROUX
Nicole HASSANE
Dominique HEBERT
Christian LE GUEN
Olivier MADRANGE
Christophe MAUGUERET

ARGENT

Stéphane BALLAGER
Louis BEGUE
Alexandra GERARDOT
Jean-Michel NGUYEN
Aminata SEYMOUR
Véronique TIRONI-GIEN

SECTEUR PUBLIC



PROMOTION JANVIER 2020

OR

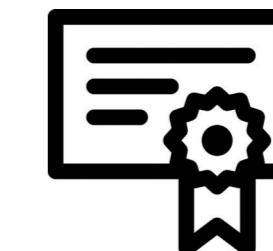
Dominique PARMENTIER

VERMEIL

Sandrine MENAN

ARGENT

Didier DANÈDE
Claudine GAUDRY
Marie Lysiane HAAS
Françoise LASSEAUX
Annick LUCIEN
Gisèle PRÉCIADO





LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Dans cette période difficile, le service met tout en oeuvre pour répondre au mieux aux difficultés que peuvent rencontrer nos seniors et les personnes vulnérables.

L'équipe est joignable tous les jours de la semaine au 01 69 10 25 66 et adapte ses services en fonction des besoins et problématiques de chacun.

Depuis le début du confinement, elle apporte son soutien à nos seniors avec qui elle reste en contact en prenant régulièrement de leurs nouvelles par téléphone et par l'intermédiaire des aides à domicile et du service de portage des repas qui est maintenu tous les jours.

N'oubliez pas de communiquer au service d'action sociale le nom des personnes fragiles ou isolées qui auraient besoin d'un soutien pendant cette période.

LA MUNICIPALITÉ PRÉSENTE À VOS CÔTÉS

Dès la première allocution du Président de la République le 12 mars 2020, la mairie a mis en place une cellule de crise permettant de prendre les décisions nécessaires à l'organisation de la commune pendant cette période complexe.

La mairie est fermée au public mais vos agents municipaux restent pleinement mobilisés et assurent la continuité du service public en télétravail ou sur le terrain.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

- L'accueil général : 01 69 10 25 60
- Le service population (naissances, décès) : 01 69 10 25 63
- Les services techniques (voirie) : 01 69 10 37 73
- Le CCAS (action sociale, petite enfance, seniors) : 01 69 10 25 66
- Le service scolaire : service.scolaire@ville-epinay-sur-orge.fr
- La police municipale : 01 69 09 03 71

Allo M^{me} le Maire : Mme Le Maire vous répond tous les jeudis de 17h à 18h au 01 69 10 25 61.

Pour suivre l'actualité de la municipalité, rendez-vous sur la page Facebook et le site internet de la ville : www.ville-epinay-sur-orge.fr et www.facebook.com/epinaysurorge.

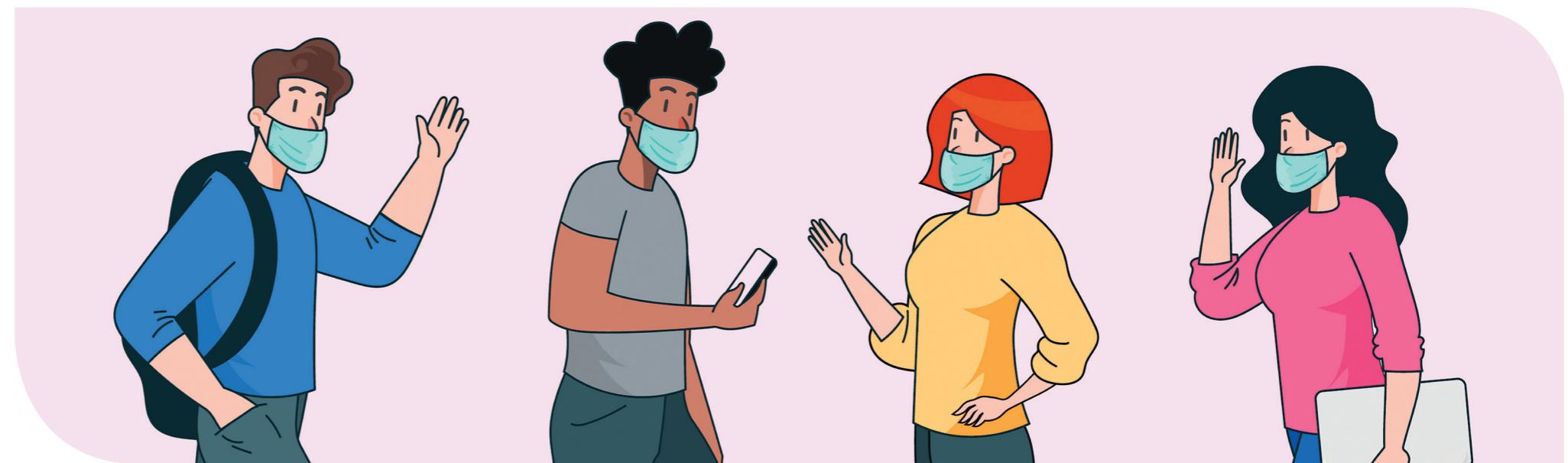


Vos référents de quartiers restent également disponibles pendant le confinement.
N'hésitez pas à les solliciter !



COVID-19 : TOUS CONCERNÉS ET SOLIDAIRES

Pour faire face à cette crise, il est primordial d'échanger et de se soutenir les uns les autres. Ce dossier est dédié aux actions mises en oeuvre par la municipalité pour faciliter votre quotidien et vous donnera des informations utiles mais aussi ludiques à avoir sous la main pendant cette période inédite.



GARDONS LE LIEN

Pour surmonter cette épreuve ensemble, la municipalité se fait le devoir d'être un relai d'informations pour tous les spinoliens. C'est pourquoi, en complément des canaux de communication habituels, une lettre du Maire a été mise en place et distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des spinoliens pour que chacun ait le même niveau d'information.

Elle reprend toutes les mesures gouvernementales et les actions mises en oeuvre par la municipalité et les citoyens depuis le début du confinement. Elle rapporte également les actualités sur l'épidémie, la liste des commerçants ouverts, ou encore les chaînes de solidarités qui s'organisent. En fonction de l'actualité et des moyens disponibles pour vous les faire parvenir, de nouvelles lettres vous seront adressées.

Pour retrouver l'ensemble des informations spécifiques au Covid-19, un onglet spécial a été créé dans la rubrique "Vie municipale" du site internet de la ville.

VOS NUMÉROS UTILES

Samu : composez le **15**
Pompiers : composez le **18**

Police Nationale : Composez le **17**. La Police Nationale met en place un tchat ouvert 7j/7, de 8h à 21h. Les agents de police, eux-mêmes se chargent de vous répondre et de vous orienter. Rendez-vous sur police-nationale.interieur.gouv.fr

Le numéro spécifique au Coronavirus 24h/24 - 7j/7 : 0800 130 000
La plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des premiers signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux) restez chez vous et appelez un médecin généraliste de la commune. Si les signes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement,appelez le 15 (le 114 par SMS pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre). Deux chatbots sont disponibles sur WhatsApp et Messenger.

Victimes ou témoins de violences intrafamiliales ? En cas d'urgence,appelez le **17**, le **112** et le **114 par SMS** ou le **3919** pour les violences faites aux femmes (plateforme accessible 24/24h, 7/7: <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>).

Aide aux enfants victimes de violence : composer le **119** si vous êtes témoin de violence sur un enfant, même auditif, même dans le doute.

Centre d'aide pour les démarches en ligne essentielles : des réponses en ligne sur solidarite-numerique.fr, ou par téléphone au **01 70 772 372** (appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9h à 18h).

COVID-19 et CONFINEMENT

**Doutes, inquiétudes, angoisses,
il faut en parler !**

**Nos acteurs sociaux et médecins sont là
pour vous, au bout du fil.**



**7J/7 9h - 21h
APPEL GRATUIT**



Vos pharmacies restent ouvertes pendant le confinement

En raison du contexte sanitaire, votre pharmacien peut exceptionnellement vous délivrer vos médicaments sans ordonnance en informant simplement votre médecin.



LA POSTE

La Poste assure un service minimum

Malgré la fermeture de votre bureau de poste, les levées de courrier et les distributions sont assurées chaque semaine les mercredis, jeudis et vendredis. Vous pouvez ainsi continuer à déposer vos courriers dans les boîtes aux lettres de la commune. Pour les colis, vous pouvez les déposer au bureau de poste de Morsang-sur-Orge de 9h à 12h et de 14h à 17h. Si vous souhaitez des informations complémentaires, les services de la Poste sont joignables au 3631.

UN SOUTIEN MATERIEL AUX SOIGNANTS

Dans ce contexte difficile et particulier, la municipalité s'engage auprès de tous les acteurs mobilisés, avec une priorité donnée aux professionnels en 1^{ère} ligne, notamment les soignants et les travailleurs sociaux.

Depuis le début de la crise sanitaire et en lien avec la Région et le Département, du matériel de protection a été distribué à l'ensemble du personnel soignant de la commune (pompiers, médecins généralistes, infirmier(ère)s, dentistes, sages-femmes, laboratoires d'analyses...) ainsi qu'aux Ephad, à l'hôpital de Perray-Vaucluse, à la Fondation Franco-Britannique de Sillery ou encore à la Maison d'Accueil spécialisée Les Jours Heureux. Pour répondre à la demande des soignants, 7 000 assiettes à usage unique, 7 200 verres à usage unique et 1 500 charlottes ont également été fournis à l'hôpital de Longjumeau. La municipalité soutient également le travail de l'Unité Mobile de Premier Secours (UMPS) qui œuvre chaque jour dans cette lutte en lui finançant l'achat de carburant.

Pour prendre soin de nos séniors qui sont les personnes les plus touchées par le Coronavirus, il était nécessaire que le travail du C.C.A.S continue. C'est pourquoi, la municipalité a distribué une partie de son stock de masques au personnel assurant le portage de repas et aux aides à domicile. L'ensemble du personnel de la Résidence pour Personnes Agées en a également été équipé.



LA DÉSINFECTION DES RUES

Conformément à l'avis rendu par le Haut Conseil de la Santé Publique, la municipalité a décidé de ne pas engager de procédure spécifique de nettoyage des rues. En effet, l'instance de santé précise que l'efficacité de la désinfection systématique des rues pour lutter contre la propagation du virus n'est pas démontrée scientifiquement. Par ailleurs, l'impact éventuel de l'utilisation massive de produits désinfectants dans les lieux publics peut conduire à des effets, nocifs directs ou indirects sur l'environnement et la santé. Il est préconisé de maintenir le nettoyage habituel des rues, associé au ramassage des déchets.

Pour lutter contre la propagation du virus, le confinement, le respect des règles d'hygiène et de distanciation sont les méthodes à privilégier et qui ont montré leur efficacité.



UN MASQUE POUR CHAQUE SPINOLIEN

Depuis le lancement de la chaîne de solidarité pour la confection de masques en tissu non médicaux répondant à la norme AFNOR, 650 masques ont été confectionnés. Un grand MERCI à nos 26 couturières bénévoles qui font un travail extraordinaire et à notre agent municipal qui se charge de faire les kits et de les distribuer !

En complément du travail formidable de nos couturières bénévoles, la ville a effectué une commande de plus de **10 000 masques grand public** auprès d'un fournisseur français qui doit être livrée prochainement. Dès réception, ils seront distribués par les élus du Conseil Municipal à l'ensemble de la population adulte spinolienne. Surveillez vos boîtes aux lettres et équipez-vous !



TOUS SOLIDAIRES

FAITES VOUS AIDER PAR VOS VOISINS

L'entraide entre voisins : une priorité

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la municipalité soutient les initiatives pour faire vivre la solidarité entre voisins. Si vous connaissez autour de vous des personnes fragiles ou isolées, n'ayant peut-être pas accès à internet, vous pouvez les aider. Il vous suffit d'imprimer cette fiche ou de la récupérer chez les commerçants de la ville, de la remplir et de la déposer dans la boîte aux lettres de votre voisin(e).

Si vous pensez qu'une personne a besoin d'une aide plus spécifique, n'hésitez pas à contacter l'accueil téléphonique de la mairie au 01 69 10 25 60 ou le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 01 69 10 25 66.

Je me présente :

Je m'appelle
J'habite au
Mon numéro de téléphone est le

Si vous avez besoin d'aide, contactez moi par téléphone ou en me déposant cette fiche dans ma boîte aux lettres en indiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone :

Nom : Tél. :
Adresse :

Le(s) service(s) que je vous propose bénévolement :

- Passer une commande de courses par internet pour une livraison à votre domicile
- Vous rapporter vos courses en même temps que je fais les miennes
- Aller chercher vos médicaments
- Promener un animal
- Poster un courrier
- Autres :

Merci à tous pour votre solidarité !



JE SUIS SOLIDAIRE ET JE RESPECTE LES CONSIGNES SANITAIRES ET DE DÉPLACEMENT EN VIGUEUR :

1

La liste de courses doit être déposée dans un sac devant la porte de la personne aidée ou dans la boîte aux lettres de l'aîné

2

Pour le paiement, priviliez un moyen sans contact et sans espèces : virements...
en cas d'impossibilité, retardez le paiement, limitez la manipulation des espèces et lavez-vous bien les mains avant et après l'échange

3

Aucun contact et si besoin, je garde une distance d'un mètre minimum

SPINOLIENS SOLIDAIRES

La municipalité soutient les initiatives pour faire vivre la solidarité entre voisins. Si vous connaissez autour de vous des personnes fragiles ou isolées, n'ayant peut-être pas accès à internet, vous pouvez les aider.

Il vous suffit d'imprimer la fiche ci-contre que vous trouverez sur le site internet de la commune ou de la récupérer chez un des commerçants de la ville, de la remplir et de la déposer dans la boîte aux lettres des personnes à qui vous souhaitez proposer votre aide. En cas de besoin, le destinataire vous contactera.

Elle vous permet de proposer vos services pour faire des courses, apporter des médicaments, promener un animal, poster un courrier...

Si vous pensez qu'une personne a besoin d'une aide plus spécifique, n'hésitez pas à contacter l'accueil téléphonique de la mairie au 01 69 10 25 60 ou le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) au 01 69 10 25 66.

LES PLATEFORMES D'ENTRAIDE

Les initiatives solidaires portées par chacun et chacune d'entre vous sont essentielles. Livrer des courses, des médicaments, confectionner des masques... des gestes solidaires qui aident les plus fragiles à affronter l'épidémie.

Le Gouvernement a mis en place des plateformes pour faciliter l'entraide entre voisins :

- jeveuxaider.gouv.fr
- <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>
- voisinssolidaires.fr/

Epinay
ENTRAIDE

À Épinay-sur-Orge, des habitants en lien avec des commerçants de la commune, ont mis en place une plateforme appelée "Epinay Entraide", qui vous permet de vous faire livrer vos courses et médicaments grâce à l'engagement de bénévoles.

<https://epinay-entraide.fr/>

BIEN VIVRE LE CONFINEMENT : QUELQUES IDÉES POUR OCCUPER PETITS ET GRANDS

Restez chez vous, c'est le mot d'ordre depuis le 16 mars 2020. Alors, il faut s'adapter et trouver des alternatives aux sorties habituelles. Lire, écrire, peindre, cuisiner, faire du sport, regarder des séries, faire des activités avec les enfants... Quelques idées pour se cultiver depuis son canapé !

Notre médiathèque ne fait pas exception à la règle et a dû fermer ses portes. Cependant, vos bibliothécaires restent actives et publient des contenus sur Facebook et le site internet pour nourrir votre curiosité !

La Médiathèque Départementale de l'Essonne propose également aux lecteurs des médiathèques essoniennes une bibliothèque en ligne :

<https://bibliosud.essonne.fr>

Vous pouvez créer votre compte directement depuis le site BiblioSud Essonne, et ainsi profiter de l'offre numérique.

Des idées pour les enfants :

- Radio Pomme d'Api : toute la journée, des chansons, des comptines, des histoires et des poèmes pour découvrir le monde merveilleux de la littérature orale.
- Les histoires du mercredi : découvrez une nouvelle histoire tous les mercredis, racontée par Elodie Fondacci sur les plus belles musiques classiques.

Vidoc, un virus pas comme les autres

NOUVEAU | À PARTIR DE 3 ANS

Elisa, petite fille de 8 ans, apprend comment les enfants du monde entier doivent agir pour se protéger des virus. C'est Vidoc, un virus sympathique installé dans le laboratoire de son Oncle un chercheur hors normes, qui va tout lui expliquer...

je découvre cette histoire gratuitement →

Des idées pour les plus grands :

- ART - De nombreux musées vous ouvrent leurs portes sans que vous ayez besoin de sortir de chez vous ! Vous pouvez notamment découvrir les trésors du Louvre, le Château de Versailles ou encore le Musée des Arts et Métiers.
- MUSIQUE ET SPECTACLES - L'Opéra de Paris et la Philharmonie de Paris (disponible sur l'application PhilharmonieLive) mettent en ligne gratuitement leur plus beaux spectacles et concerts. Vous pouvez également retrouver le Cirque du Soleil directement sur vos écrans ! Des centaines de spectacles à visionner sur Culturebox !



LE SPORT POUR LES ENFANTS

Dossier Yoga Pomme d'Api

<https://dessine-moiunehistoire.net/wp-content/uploads/2015/10/Fiche-de-yoga-Pomme-d-Api-2.pdf>

L'appart Kids (pour les 5-7 ans) et l'appart Move (8-13 ans)

Ces deux programmes proposent des cours de sports en live pour les jeunes de 5 à 13 ans pour bouger sans sortir de chez soi !

Têteàmodeler.com

Vidéos pour faire bouger vos enfants !

<https://www.teteamodeler.com/activit%C3%A9s/confinement/TOP-10-des-videos-pour-faire-du-sport-a-la-maison-avec-les-enfants>

FAIRE DU SPORT À LA MAISON

Pas facile de faire du sport en étant confiné ! Mais pour votre santé, il est indispensable de maintenir une activité physique régulière à domicile. Pour vous y aider, le ministère des sports a mis en place de nombreuses applications en téléchargement gratuit, telles que

- Be Sport
- My Coach
- Goove.app
- Bouge chez toi

Les contenus de qualité sont vérifiés par l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS).

Vous pouvez retrouver toutes les applications et site de cours en ligne sur <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/appsportliste-2.pdf>





BUS : CIRCULATION À FRÉQUENCES RÉDUITES

Pour adapter la circulation des bus à la baisse du nombre de voyageurs et au personnel disponible, les fréquences de passage ont été réduites.

- Lignes 15, 114 et 116 : circulation à l'arrêt
- Lignes 107 et 108 : circulation avec les horaires d'été
- Ligne 17 : circulation avec horaires adaptés

Restez informés de l'état du trafic des bus Transdev Île-de-France sur : <https://www.transdev-idf.com/info-trafic>



L'OFFRE DES NAVETTES EST ADAPTÉE

Les horaires et le trajet des navettes de l'agglo sont adaptés depuis le 30 mars.

Un arrêt au centre commercial des Rossays – Carrefour Market a été ajouté pour vous faciliter le quotidien pendant toute la période de confinement.

+ d'infos sur Parissaclay.co/navettes

Vous pouvez suivre votre navette en temps réel en téléchargeant l'application Zenbus sur IOS et Androïd !

REMBOURSEMENT INTÉGRAL DE VOTRE NAVIGO EN AVRIL

Île-de-France Mobilités a annoncé le remboursement intégral du passe Navigo à tous les abonnés pour le mois d'avril.

Cette mesure concerne les trois abonnements suivants : Navigo mensuel et annuel pour avril, Navigo senior et carte ImaginR. Pour se faire rembourser, il suffira de se connecter sur une plateforme dédiée mise en ligne fin mai, comme celle qui a été mise en place à la suite des grèves. Pour ceux qui sont contraints de se déplacer pour l'intérêt de tous (soignants, travailleurs sociaux et bénévoles, commerçants, agents d'entretien et salariés des secteurs stratégiques...), le remboursement est également de 100%.

+ d'infos sur <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/remboursement-integral-passes-navigo-avril>

FAITES CONNAÎTRE VOTRE ACTIVITÉ AVEC LE GUIDE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



Cette année paraîtra le 3^{ème} numéro de la nouvelle version du Guide municipal regroupant informations pratiques et annuaire des acteurs économiques de la ville. Véritable mine d'informations, ce document est mis à jour et édité chaque année. Il est également consultable sur le site internet de la ville dans la rubrique "Vie économique / Guides des acteurs économiques".

Vous êtes commerçant, artisan ou exercez une profession libérale ? Vous avez oublié de vous inscrire l'année dernière ou votre activité est nouvelle en ville ? Faites-vous connaître ! Il vous suffit de retourner en mairie le formulaire « Guide des acteurs économiques » que vous trouverez dans la rubrique "Vie économique" du site internet de la commune **avant le vendredi 29 mai 2020**.

Ce guide est un support important de la communication municipale qui a vocation à être gardé toute l'année par les spinoliens qui peuvent y trouver facilement de nombreuses informations. Alors n'hésitez plus à nous contacter pour promouvoir votre activité et faire partie de cet annuaire distribué dans la boîte aux lettres de tous les spinoliens début septembre !

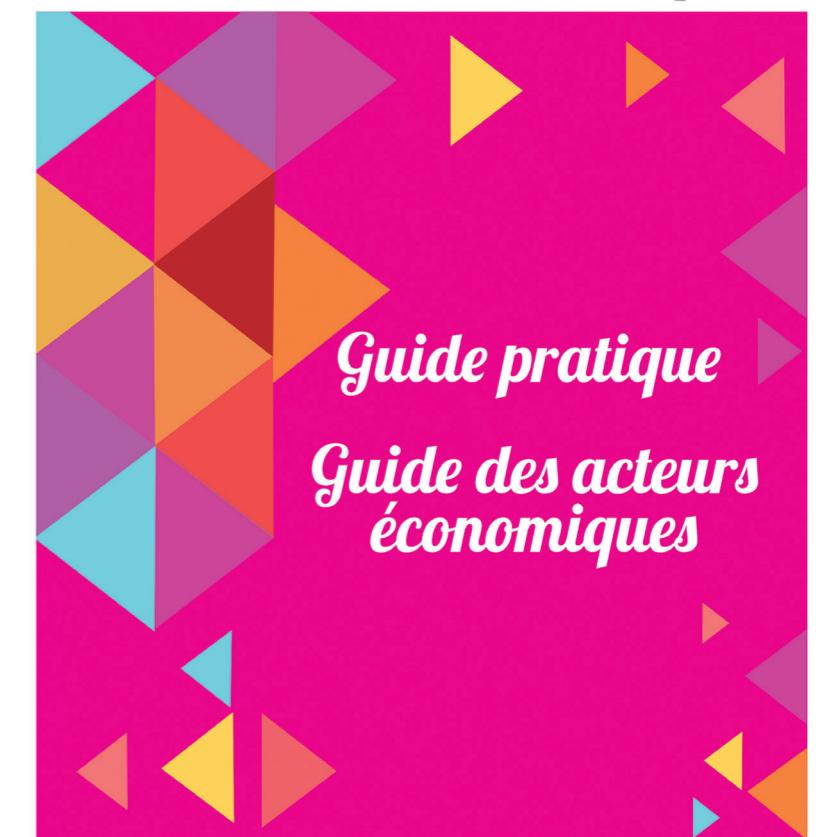
+ d'infos :
Service communication,
Tél. 01 69 10 25 78
service.communication@ville-epinay-sur-orge.fr



Formulaire à télécharger sur le site internet de la ville



Guide municipal



L'ASSURANCE MALADIE DE L'ESSONNE



Pendant l'épidémie, les points d'accueil physique de l'Assurance Maladie sont fermés.

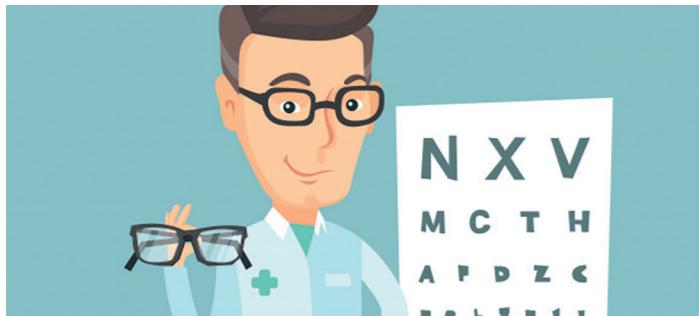
Pour contacter les services de l'Assurance Maladie de l'Essonne, il convient désormais de privilégier les services en ligne, en utilisant le compte personnel sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) et sur les applications smartphone et tablette (suivre ses remboursements, obtenir une attestation de droits ou un relevé d'indemnités journalières, actualiser une information personnelle, téléphone, coordonnées bancaires...).

Il permet également d'interroger le chatbot de l'Assurance Maladie ou de contacter l'Assurance Maladie par courriel. Compte tenu de la situation actuelle, les demandes par courriel doivent être réservées aux questions et démarches personnelles les plus urgentes. Vous pouvez également vous rendre sur le forum [ameli](https://www.ameli.fr/essonne) : un espace de discussion et d'entraide entre assurés qui apporte

un grand nombre de réponses en lien avec l'épidémie de Covid-19. Une équipe d'experts de l'Assurance Maladie se relaie pour l'animer : ils certifient les réponses correctes apportées par les internautes ou publient eux-mêmes les réponses, automatiquement certifiées, si nécessaire.

Au vu de la situation, le temps d'attente lors d'un appel au 3646 peut être anormalement long. Les canaux dématérialisés de contact sont donc à privilégier.

<https://www.ameli.fr/essonne>



OPTICIENS OUVERTS POUR LES URGENCES

Casser ses lunettes pendant le confinement peut entraîner une situation difficile. C'est pourquoi vous pouvez compter sur vos opticiens spinoliens qui restent mobilisés pour répondre aux urgences sur rendez-vous, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

- Newvision Epinay – centre commercial Carrefour Market 257 chemin des Tourelles - 09 73 15 88 92 epinay@newvision-opticien.com
- Vision R – 5 Grande Rue 01 69 10 03 25 opticien.visionr@orange.fr

ÉPICERIE DU SECOURS FRATERNEL



L'association spinolienne du Secours Fraternel qui gère l'épicerie solidaire de Ris-Orangis, propose aux personnes en grande difficulté financière de venir effectuer leurs courses tous les après-midis et le samedi matin à l'épicerie.

Elle peut également en partenariat avec les bénévoles des associations locales faire livrer des produits frais aux personnes qui ne peuvent se déplacer.

Pour les joindre : 01 69 45 66 08 contact@lesecoursfraternel.fr

ATELIERS NUTRITION ET MÉDITATION POUR NOS SÉNIORS

En partenariat avec le service Nord Ouest Autonomie (NOA), le Centre Communal d'Action Sociale d'Epinay-sur-Orge propose aux séniors de participer à des ateliers gratuits alliant nutrition et méditation en pleine conscience.

Proposé aux spinoliens de plus de 60 ans, ce parcours animé par l'association Delta 7 comprend 16 séances réparties sur 8 semaines avec des pratiques en groupes pendant les réunions hebdomadaires et des pratiques individuelles (à faire chez soi) entre les réunions. Le premier objectif est d'aider les participants à mieux comprendre les enjeux de la « nutrition saine » et à choisir l'alimentation qui leur convient. Au programme, des ateliers ludiques et concrets avec des conseils faciles à appliquer au quotidien.

Le second objectif est de faire découvrir les bienfaits de la méditation en « pleine conscience » qui consiste à porter intentionnellement l'attention aux expériences internes (sensations physiques, émotions, pensées, état d'esprit) ou externes du moment présent, sans porter de jugement de valeur. Cette pratique permet de réduire stress, anxiété et douleurs chroniques, d'améliorer la qualité du sommeil et de prévenir l'apparition des troubles neuro-dégénératifs.

RE-CONNEXION
Parcours nutrition et méditation en pleine conscience
POUR LES SENIORS DE PLUS DE 60 ANS



Avec le soutien de la conférence des financeurs



Les séances se dérouleront après la fin du confinement (les dates précises seront déterminées une fois le nombre de participants connu) au sein de la Résidence pour Personnes Âgées (RPA). Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez le CCAS : service.seniors@ville-epinay-sur-orge.fr

Tél. 01 69 10 25 75 (Attention : nombre de places limité).

LA MAISON DE L'EMPLOI VIENT À VOUS



Pour aider les personnes à la recherche d'un emploi ou qui souhaitent se réorienter, la municipalité en partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation (MEIF), organise des permanences en mairie.

À la fin du confinement, les spinoliens pourront sur rendez-vous chaque lundi de 9h à 17h rencontrer un agent de la MEIF et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

+ d'infos : Centre Communal d'Action Sociale - Tél. 01 69 10 25 66

MÉDIATHÈQUE ET CRÈCHE – CHAPITRE 5 : LE DÉMARRAGE DU COULAGE

Une fois les fondations séchées, l'entreprise en charge du chantier a pu démarrer le coulage des murs du rez-de-chaussée. Mais en quoi consiste ce procédé ?

Avant le début du confinement, dix personnes s'affairaient sur le terrain. Leur mission, couler les voiles béton qui formeront les murs des bâtiments. Pour y parvenir, ils versent sur place du béton dans des tabliers en acier dressés à la verticale, servant de

moules aux futures parois. Un procédé rapide avec un matériau solide qui permet d'avoir des parties monobloc pour prévenir les risques d'infiltration d'eau. Une étape qui se poursuivra pendant plusieurs mois à la reprise du chantier qui est actuellement à l'arrêt.

Nous vous tiendrons informés du redémarrage des travaux et vous communiquerons les dates du nouveau calendrier dès que possible.



JOCELYNE LARONDE,
bibliothécaire, nous
parle des nouveautés
qui feront leur
apparition avec la
future médiathèque.



Jocelyne, depuis combien d'années travaillez-vous à la médiathèque ?

Quelques années... 34 ans exactement, je suis celle qui a le plus d'ancienneté dans l'équipe. J'ai commencé par taper à la machine les fiches qui nous servaient à prêter les livres ! Je les couvrais, les rangeais dans les rayons, puis avec l'expérience j'ai participé aux accueils des classes, aux préparations d'expositions et à la présentation de romans aux adultes. Depuis, je m'occupe principalement d'une partie de l'administratif, c'est-à-dire des factures et des achats de petits matériels. Les enfants me disent que j'ai de la chance d'avoir un métier qui me permet de lire toute la journée, cela m'amuse beaucoup, mais en réalité nous n'avons jamais le temps de lire, nous le faisons une fois rentré chez nous.

Quelle est pour vous l'évolution la plus marquante que permettra la future médiathèque ?

Je suis passée de la machine à écrire à l'ordinateur et avec la future médiathèque des automates de prêt feront leur apparition. Je tiens à préciser que ces nouveaux outils seront en soutien de notre

travail, nous continuerons à accueillir le public et à scanner les livres. C'est un moment clef pour nous car il nous permet de partager, recueillir les avis, donner des conseils, d'être en contact tout simplement. Les automates seront très utiles pour les périodes de fortes affluences, pour les pressés et les grands timides ! Nos missions seront toujours les mêmes, le plus grand changement à mes yeux est les conditions dans lesquelles nous les rempliront. L'accueil sera différent car les salles seront plus grandes, les espaces mieux définis et adaptés aux activités qui leur seront dédiées. Un atelier pour les activités manuelles sera notamment créé pour accueillir les usagers dans de meilleures conditions et ne pas déranger les lecteurs ce qui est aujourd'hui parfois le cas.

De quelle manière l'équipe s'implique à ce stade du projet ?

La future structure ouvre le champ des possibles et nous motive encore davantage ! La date de la retraite approche pour moi, fin juin, j'aurais aimé voir le projet se concrétiser et accueillir le public dans ce nouveau lieu mais en attendant je participe aux prépa-

ratifs et apporte mon soutien et mon expérience à mes collègues très investis dans le projet. Nous travaillons bien sûr sur les collections mais également à l'organisation des futurs espaces. Le travail est en cours mais je peux déjà vous parler de la salle principale qui est très importante pour nous car elle sera le cœur de la médiathèque et nous souhaitons en faire un lieu de rencontre convivial et intergénérationnel. Nous avons plein d'idées, notamment pour le jardin si les conditions techniques nous le permettent. Il est pour nous une véritable source d'inspiration, nous souhaiterions nous y investir pour poursuivre et renforcer nos ateliers autour de l'environnement et de l'écologie. Le jardin serait un laboratoire d'expériences à ciel ouvert pour les enfants qui pourront planter, suivre l'évolution des saisons, découvrir les oiseaux et insectes qui habiteront le lieu...



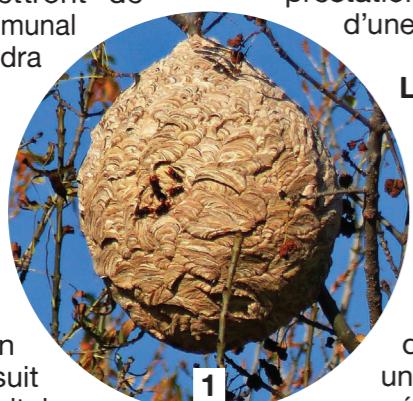
LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !

Les beaux jours reviennent et avec eux la faune et la flore s'éveillent...

Le printemps est synonyme d'arbres en fleurs, des abeilles qui butinent... mais aussi du retour de la chenille processionnaire et du frelon asiatique. Rappelons ensemble les grands principes de précaution à prendre en cette période.

Les abeilles

La période d'essaimage des abeilles a démarré. Si vous localisez un essaim, merci de contacter les services techniques au 01 69 10 25 69 ou par mail à l'adresse suivante : parcs.jardins@ville-epinay-sur-orge.fr Ces essaims permettront de renforcer le rucher communal dont notre équipe prendra grand soin.



Le frelon asiatique

Prédateur envahissant, le frelon asiatique a fait son apparition dans le sud-ouest de la France en 2004. Depuis, il poursuit son invasion sur le territoire national vers l'est et le nord du pays. Le code rural le considère aujourd'hui comme un danger sanitaire de 2^{ème} catégorie, car un seul frelon peut décimer une ruche entière d'abeilles. À ce jour, le seul moyen de lutter efficacement contre l'expansion des colonies est de détruire les nids au printemps. À cette période, les reines cherchent à construire un premier nid (le nid primaire qui n'excède pas la taille d'une balle de tennis) dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, encadrement de fenêtre ou de porte,

avancée de toit... Une fois la colonie développée, un second nid (1) d'un diamètre pouvant aller jusqu'à 50 cm est construit en hauteur (jusqu'à 20 mètres), souvent dans les arbres, ce qui le rend plus difficile à repérer et à détruire.

Si vous repérez un nid sur le domaine public, pour la sécurité de tous, contactez les services techniques de la ville qui le feront détruire à leur charge.

En revanche, si le nid est présent sur le domaine privé, sa destruction est à la charge du propriétaire ou de l'occupant des lieux. Dans les deux cas, il convient de faire appel à des spécialistes. Des entreprises de désinsectisation et certains apiculteurs proposent cette prestation qui fera l'objet d'une facturation.

La chenille processionnaire

Principalement logées dans les conifères comme les pins, les cèdres, les douglas... c'est un insecte qui peut se révéler dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques. Leurs poils urticants sont microscopiques, très volatiles et peuvent créer de violentes réactions sur la peau ainsi que sur le système respiratoire et les yeux. Des pièges (2) ont été posés à différents endroits de la ville pour récolter les chenilles lors de leur procession vers le sol et éviter qu'elles ne se transforment en papillons. Nous vous rappelons qu'il est fortement déconseillé de s'approcher de ces pièges. Pour limiter la prolifération de



ces chenilles, des nichoirs pour les chauve-souris et pour les mésanges ont également été posés en ville. Tous sont aujourd'hui colonisés ! Une victoire pour l'équipe des parcs et jardins et un véritable coup de pouce pour la lutte contre les chenilles processionnaires car les mésanges se nourrissent des chenilles et les chauve souris se nourrissent des papillons de ces chenilles.

La végétation abondante, voire débordante...

Une végétation luxuriante oui, mais à condition qu'elle ne soit pas gênante. Pour rappel il est du devoir de chacun de tailler les arbres et arbustes de sa propriété, notamment si des branches dépassent sur la voie publique et entravent le cheminement des piétons sur les trottoirs.



LA COLLECTE DES DÉCHETS PENDANT LE CONFINEMENT

Les agents de la SEMAER continuent d'assurer normalement la collecte des déchets (ordures ménagères, bac jaune, déchets verts) et nous les en remercions !

Les collectes de verre sont maintenues les 7 et 21 mai prochains ainsi que le ramassage des encombrants le 12 mai.

Vous pouvez retrouver toutes les dates de collecte sur le calendrier de collecte 2020 distribué en janvier dernier dans vos boîtes aux lettres.

Vous ne l'avez plus ? Téléchargez-le sur le site internet de la ville rubrique Cadre de vie / Collecte des déchets / Calendrier du tri.

Attention : la déchèterie est fermée.

TROTTOIR OU DÉCHÈTERIE ?

Tous les encombrants sont ramassés le 2^{ème} mardi du mois sur l'ensemble de la commune.

Il s'agit des objets volumineux dont vous souhaitez vous débarasser et qui peuvent être mis sur le trottoir une fois par mois. Attention, certains objets ne peuvent pas y être déposés et nécessite un dépôt en déchèterie. Il s'agit des équipements électriques et électroniques (tout ce qui a une prise de courant), huiles, gravats, plâtre et plaques de plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux.



IL EST L'HEURE DE SORTIR LES CONTAINERS



La veille du ramassage, les containers font leur apparition les uns après les autres sur les trottoirs. Mais quelles sont les règles ?

Vos poubelles ne peuvent pas être sorties sur le trottoir avant la veille au soir de la collecte, au plus tôt après 18h. Pour rappel, une fois les containers vidés, ils doivent être rentrés pour ne pas encombrer la circulation des piétons, des véhicules et des entreprises de nettoyage.

REPRISE DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts à domicile a repris le 23 mars ! Ils seront collectés chaque lundi jusqu'au 7 décembre inclus, même pendant la période de confinement.

Pour rappel, vos sacs de déchets verts en papier doivent être déposés sur le trottoir le dimanche soir au plus tôt.

La distribution des sacs végétaux a été interrompue et reprendra dès le premier mercredi qui suivra la sortie du confinement, tous les mercredis et samedis pendant un mois.

En attendant, si vous n'avez plus de sacs végétaux, merci de garder chez vous vos déchets verts qui ne peuvent pas être mis sur le trottoir.

TOURNOI DE HANDBALL POUR LES CM1

Le 23 janvier dernier, l'ensemble des élèves de CM1 des écoles élémentaires Paul Valéry et Albert Camus se réunissaient à l'occasion du tournoi de handball annuel organisé par l'équipe d'animation des accueils de loisirs.

Après plusieurs séances d'entraînement avec leurs enseignants et armées d'une motivation sans faille, ce sont 14 équipes qui se sont affrontées dans le gymnase Georges Pompidou pour remporter la victoire !

Trois d'entre elles ont terminé avec fierté sur le podium, médailles d'or, d'argent et de bronze au cou. Pour les autres, la joie d'avoir participé à ce moment de partage et un diplôme de félicitations pour leur investissement et pour se remémorer cette journée festive.



MÉDAILLE D'OR

Une des équipes de M^{me} Lechevallier (école Albert Camus)

MÉDAILLE D'ARGENT

Une des équipes de M^{me} Simon (école Paul Valéry)

MÉDAILLE DE BRONZE

Une des équipes de M^{me} Lechevallier (école Albert Camus)



DES VACANCES ENRICHISSANTES POUR NOS JEUNES

Le service jeunesse se fixe pour objectif d'offrir un large choix d'activités aux jeunes. Mission accomplie pour les vacances du mois de février !

Se retrouver, partager, apprendre, faire du sport et même se former, tout est possible au service jeunesse. Pendant les 15 jours de vacances, les jeunes ont pu choisir les activités auxquelles ils souhaitaient participer. Une palette riche en diversité avec au programme des activités manuelles (sculpture en argile, création de bijoux et de perles à souder, calligraphie, fabrication de cadeaux de Saint Valentin, participation au concours international de dessins EuroJeunes...) sportives (tir à l'arc, football extérieur et en salle, handball, escalade, bad-

minton...), ateliers culinaires (cookies, madeleines...), jeux collectifs (jeux de société, casino, billard, poker...) et sorties (patinoire, lasergame, centre aquatique, cinéma, bowling).

L'équipe encadrante a également soutenu et accompagné 9 jeunes dans leur projet de formation à la première session théorique du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et 7 autres à la 3^{ème} partie sur le thème « Création de jeux et activités manuelles de récupération ». De futurs animateurs qui une fois leur diplôme en poche pourront encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Félicitations aux diplômés !



LE SPORT À L'HONNEUR DANS LES ÉCOLES

Le programme de l'Éducation Nationale fixe à trois heures par semaine le temps qui doit être consacré à la pratique du sport dans les écoles. Un moyen éducatif qui permet aux enfants de mieux connaître leur corps et les bénéfices du sport sur leur santé, tout en découvrant de multiples disciplines.

Au-delà de la pratique sportive, l'éducation physique a pour ambition de transmettre des valeurs morales aux enfants grâce au respect de règles, de soi-même et d'autrui.

Pour y parvenir chaque enseignant, en fonction des ressources dont il dispose, organise des temps de pratique tout au long de l'année en alliant sports individuels et sports collectifs. Les élèves apprennent ainsi à se dépasser, performer, coopérer et s'adapter.

Pour soutenir l'action des équipes enseignantes à Épinay-sur-Orge et donner le goût du sport aux enfants, les animateurs spor-



tifs des accueils de loisirs ont mis en place sur l'année scolaire 2019-2020 un projet spécifique pour les élèves de maternelles et élémentaires. Cette année, les élèves de CE2 et CM2 ont pu s'initier à la course d'orientation pendant que les CM1 performaient en handball ! Du côté des maternelles, pas de discipline unique mais plusieurs activités découvertes avec une rencontre d'athlétisme organisée le 28 fé-

vrier au gymnase Georges Pompidou. Au programme, trois ateliers de lancers (balles, frisbee, javelots en mousse) et trois ateliers de courses (relais, vitesse, obstacle).

Une première dont les retours positifs encouragent les équipes à renouveler et perfectionner la formule pour la prochaine année scolaire.



1 : Bénévoles de l'unité de premiers secours UMPS dont la base vie est actuellement située au château de Sillery

2 : Bébé puces

3 : Atelier d'origami à la médiathèque

4 : Après-midi de jeux du CME



UNE PLATEFORME SOLIDAIRE POUR SOUTENIR NOS COMMERÇANTS FERMÉS

Pour aider les petits commerçants et artisans locaux à surmonter cette crise inédite, la plateforme soutien-commerçants-artisans.fr propose aux habitants de les soutenir en achetant leurs produits ou services sous forme de bons d'achat utilisables dès leur réouverture et jusqu'au 31 décembre 2020.

Comment acheter un bon d'achat ?

- Vous commandez un bon d'achat dans le commerce de votre choix. Rendez-vous sur le site soutien-commerçants-artisans.fr et achetez votre bon d'achat dans un institut de beauté, chez le coiffeur, le fleuriste, ou bien d'autres encore !
- L'argent est versé sans attendre au commerçant. Grâce à vous, il dispose de trésorerie pendant le confinement.
- Vous profitez de votre achat jusqu'au 31 décembre 2020 dès la fin du confinement ! Pour profiter de votre bon d'achat, il vous suffira de présenter l'email que vous avez reçu à votre commerçant. Votre bon d'achat est utilisable sur tout achat d'un produit/service d'un montant égal ou supérieur au montant de votre bon.



Vous êtes commerçant et votre boutique est fermée pendant le confinement ? Vous pouvez bénéficier gratuitement du service de bons d'achats en vous rendant sur www.soutien-commerçants-artisans.fr et en remplissant le formulaire en ligne. Seuls les commerces de proximité indépendants ayant une boutique physique et dont l'activité a été fortement touchée par la crise sont acceptés sur le site.

Les spinoliens montrent leur générosité depuis le début de la crise, nos commerçants ont besoin d'aide et comptent sur nous !

LA FERMETURE DU MARCHÉ



Pour lutter contre la propagation du Coronavirus et respecter les dernières mesures en vigueur, le marché restera fermé sur décision préfectorale jusqu'à la fin du confinement.

La municipalité a effectué une seconde demande de dérogation auprès de la Préfecture pour obtenir la ré-ouverture du marché, mais le Préfet maintient son refus qu'il justifie par la présence de deux grandes surfaces ouvertes sur la commune (Carrefour Market et Carrefour Contact).

Certains commerces de proximité sont ouverts, les commerçants s'organisent pour continuer leur activité et vous accueillir dans le respect des règles sanitaires applicables pendant l'épidémie. Soutenons-les.

LES COMMERÇANTS OUVERTS ET/OU QUI LIVRENT

BOUCHERIES

Boucherie du parc

Boucherie, charcuterie, traiteur
20 Grande rue
Tél. 01 69 09 20 31
cedric.neveu20@yahoo.fr

Boucherie du centre commercial du Mauregard

Boucherie, Rôtisserie
140 bis Grande rue
Tél. 09 50 30 36 63

BOULANGERIES - PÂTISSERIES

Aux délices d'Épinay

14 bis Grande rue
Tél. 01 69 34 26 33
auxdelicesdepinay@gmail.com

Maison Guérin

13 Grande rue
Tél. 01 69 09 26 98

Au fournil de Mauregard

140 bis Grande rue
Centre commercial du Mauregard
Tél. 06 76 63 90 31

PRIMEUR

Les 4 saisons

rue Guy Mocquet
Tél. 06 51 14 57 08
yacine.bendaamer@gmail.com

CAVISTE

Aux p'tits goûts dans le nez

Cave, bar à vins
26 Grande rue
Tél. 06 32 14 26 97

LIBRAIRIE - TABAC

Librairie du Mauregard

Tabac, presse, loto, librairie
140 bis Grande rue
Centre commercial du Mauregard
Tél. 01 69 09 33 17
librairiedumauregard@orange.fr

GRANDES SURFACES

Carrefour contact

Centre commercial du Mauregard
140 bis Grande rue
Tél. 01 69 10 92 86

Carrefour Market

RD 257 - Centre commercial
Tél. 01 69 09 00 66

Mini Market d'Épinay

Supérette
1 Grande rue
Tél. 01 69 79 91 50
mikhan@live.fr

PHARMACIES

Pharmacie de la gare

34 rue de la Gare
Tél. 01 69 09 20 28

Pharmacie du centre

28 Grande rue
Tél. 01 69 09 22 69

Pharmacie du Mauregard

140 bis Grande rue
Centre commercial du Mauregard
Tél. 01 69 09 03 33

Votre pharmacien peut exceptionnellement vous délivrer vos médicaments sans ordonnance en informant simplement votre médecin.

OPTICIENS

Les opticiens Vision'r

Opticien lunetier
5 grande rue
Tél. 01 69 10 03 25
opticien.visionr@orange.fr

Newvision Epinay

Opticien lunetier
Centre commercial Carrefour Market
257 chemin des Tourelles
Tél. 09 73 15 88 92
epinay@newvision-opticien.fr



Les acteurs du marché vous livrent

FROMAGER

Beurre, œufs, fromages, épicerie fine
M. Jean-Christophe Quéant
24 rue de Leuville
91310 Longpont-sur-Orge
Tél. 06 74 65 16 54

POISSONNERIE

Etang de Beaulieu
M. Jean-Charles Cibello
13 avenue Gabriel Péri
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
Tél. 01 60 15 66 28
06 81 95 71 66
tmaxboy2a@gmail.com

BOUCHERIE

Boucherie - charcuterie
Mme Ophélie Lemière
4 clos des Maraîchers
91810 Vert-le-Grand
Tél. 06 13 14 86 88

Boucherie des Damiers
M. Croizard
Tel. 06 10 23 52 30

Garnotel
VolAILLER
M. Laurent Garnotel
91220 Brétigny-sur-Orge
Tél. 06 61 18 43 73
glaurent091@aol.com

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JANVIER 2020

Le compte-rendu de la séance publique du Conseil municipal du 5 décembre 2019 est **adopté à la majorité des membres présents à cette séance** avec 24 voix pour et 5 abstentions (M. Gallet, M. Duchesne, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings (par procuration), M^{me} Dorland).

Mise en place d'une IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) dans le cadre du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Signature de deux conventions entre les communes de Longjumeau et d'Epinay-sur-Orge concernant la prise en charge des frais de restauration scolaire et classes transplantées, pour des élèves scolarisés en ULIS (unité localisé pour l'insertion scolaire)

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Convention entre la commune d'Epinay-sur-Orge et le Département fixant les conditions générales de mise à disposition des installations sportives communales au profit du collège A.Maurois

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Demande de garantie d'emprunts de la Fondation Franco-Britanique de Sillery dans le cadre de travaux du bâtiment dit « Externat Perray-Vaucluse »

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Rapport sur les orientations budgétaires 2020
Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) pour le financement de travaux de réhabilitation et de rénovation des locaux d'accueil du public de la mairie d'Epinay-sur-Orge

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2020

Le compte-rendu de la séance publique du Conseil municipal du 30 janvier 2020 est **adopté à la majorité des membres présents à cette séance** avec 25 voix pour ; 3 abstentions (M^{me} Mezzarobba, M^{me} Castaings, M. Collot) et 1 contre (M^{me} Bourigault).

Reprise anticipée des résultats 2019 au budget ville 2020

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 23 voix pour ; 1 abstention (M^{me} Bourigault) et 5 contre (M. Gallet, M. Duchesne, M^{me} Castaings, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Dorland).

Fiscalité locale – vote des taux d'imposition 2020

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 24 voix pour ; 5 abstentions (M. Gallet, M. Duchesne, M^{me} Castaings, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Dorland).

Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2020

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 22 voix pour ; 4 absences (M. Gallet, M. Duchesne, M. Beeldens-Da Silva, M^{me} Mezzarobba) ; 4 contres (M^{me} Castaings, M^{me} Dorland, M^{me} Bourigault, M. Collot – par procuration).

Subvention de fonctionnement 2020 à la caisse des écoles

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 29 voix pour et 1 abstention (M. Duchesne).

Subvention de fonctionnement allouée au CCAS pour l'exercice 2020

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 22 voix pour ; 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva) et 7 contres (M^{me} Castaings, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Dorland, M^{me} Bourigault, M. Gallet, M. Duchesne, M. Collot – par procuration).

Approbation du budget primitif 2020 de la ville

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 23 voix pour ; 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva) et 6 contres (M^{me} Castaings, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Dorland, M^{me} Bourigault, M. Gallet, M. Duchesne).

Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'équipement en mobilier de la future médiathèque

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'équipement informatique et numérique de la future médiathèque

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'équipement en mobilier de la future médiathèque

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'équipement informatique et numérique de la future médiathèque

Le projet de délibération est **adopté l'unanimité**.

Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement – réalisation de la nouvelle médiathèque

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 23 voix pour ; 6 abstentions (M^{me} Castaings, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Dorland, M. Gallet, M. Collot – par procuration, M. Beeldens-Da Silva et 1 contre (M^{me} Bourigault).

Revalorisation des tarifs des locations de salles pour l'année 2020

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Modification du tableau des effectifs

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 25 voix pour ; 5 abstentions (M^{me} Castaings, M^{me} Mezzarobba, M^{me} Dorland, M. Gallet, M. Duchesne).

Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux sur le site de la ville
www.ville-epinay-sur-orge.fr
rubrique Communications municipales

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 10 25 60
Ouverture au public des services : le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h.

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

Marie-Pierre Rixain
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
marie-pierre.rixain@en-marche.fr
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris

Permanence parlementaire :
134 rue du Président François Mitterrand, 91160 Longjumeau.
Ouvert au public les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30.
M^{me} Rixain recevra sur RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois.

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous
au **01 69 10 25 61**.

M^{me} Véronique François
Maire d'Épinay-sur-Orge et Vice-Présidente de la CPS

 **À votre écoute les jeudis de 17h à 18h lors d'une permanence téléphonique.**

M. Dominique Decugnière
1^{er} maire adjoint - Ressources humaines, vie associative

M^{me} Geneviève Besse
2^{ème} maire adjoint - Affaires sociales, logement, petite enfance

M. Pierre Marteau
3^{ème} maire adjoint - Développement économique, numérique

M^{me} Monique Noël
4^{ème} maire adjoint - Jeunesse, centres de loisirs, collège, lycée

M. Christian Scoupe
5^{ème} maire adjoint - Patrimoine, voirie, espaces verts

M^{me} Ghislaine Badouix-Vergnes
6^{ème} maire adjoint - Manifestations, fêtes et cérémonies, anciens combattants

M. Maurice Legouge
7^{ème} maire adjoint - Environnement, transition énergétique

RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Quartier Centre-ville

07 72 22 38 62

Quartier Les Sablons - Le Breuil

06 83 65 99 56

Quartier Gares

07 72 22 38 63

Quartier Mauregard - Hauts Graviers

06 83 65 98 89

Quartier Terrasse

06 83 65 99 35

Quartier Templiers

07 72 22 38 65

LIGNE DE BUS URBAIN D'EPINAY-SUR-ORGE

Ligne 114

arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Les Templiers, Domaine du Parc, Les Roulles, Le Breuil, Les Laurentes, Stade, Hôtel de ville, PI Monseaux, Gare RER.

Gare RER C	06.05	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	départ Gare 15.30 16.02 16.32	17.02	17.37	18.07	18.33	19.02	19.35	20.05	20.30	21.09	21.35
Domaine du Parc	06.12	06.42	07.12	07.42	08.12	08.42		17.09	17.44	18.14	18.40	19.09	19.42	20.12	20.37	21.16	21.42
Le Breuil	06.17	06.47	07.17	07.47	08.17	08.47		17.14	17.49	18.19	18.45	19.14	19.47	20.17	20.42	21.21	21.47
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.51		17.18	17.53	18.23	18.49	19.18	19.51	20.21	20.46	21.25	21.51

Ligne 116

arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Gabriel Péri, Mauregard, Collège, H Dunant, Molière Sillery, Rue d'Athis, Pont Rubeau, Hauts Graviers, Gare de Petit Vaux, Chemin Vert, Gare RER.

Gare RER C	06.18	06.48	07.18	07.48	08.18	08.50	départ Gare 15.15 15.45 16.15	16.45	17.20	17.50	18.20	18.52	19.18	19.48	20.12	20.55	21.19
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.53		16.48	17.23	17.53	18.23	18.55	19.21	19.51	20.15	20.58	21.22
Collège	06.27	06.57	07.27	07.57	08.27	08.59		16.54	17.29	17.59	18.29	19.01	19.27	19.57	20.21	21.04	21.28
Gare de Petit Vaux	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	09.07		17.02	17.37	18.07	18.37	19.09	19.35	20.05	20.29	21.12	21.36

COLLECTE À DOMICILE

Ordures ménagères	Mercredi - Samedi
Végétaux	Collectés en sac papier les lundis du 16 mars au 7 décembre 2020
Verres	Jeudi des semaines impaires
Emballages - Papiers	Vendredi
Encombrants	2 ^e mardi du mois sur l'ensemble de la commune Attention ! Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux

Rappel : les sacs et bacs contenant les déchets et les encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt à 18h, la veille du jour de la collecte.

DÉCHÈTERIE SIREDOM

Rue de la Croix Ronde - Épinay-sur-Orge
Ouverte les **mercredis et samedis de 10h à 12h et de 13h à 17h** à tous les Spinoliens, sur présentation d'un badge. Pour obtenir ce badge, s'adresser en mairie, auprès des services techniques, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 1 m³. Un problème pour déposer vos déchets en éco-centres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ? Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÊTRE CITOYEN, ÇA COMMENCE COMME ÇA...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est quant à lui interdit.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations gratuites deux mardis par mois, de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Ces consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Chambre au 01 60 78 01 27.

Prochaines consultations : le mardi 21 avril, les mardis 12 et 26 mai. Chambre des Notaires de l'Essonne - 14 rue des Douze Apôtres - 91000 Évry.

Permanences gratuites des huissiers de justice les jeudis 2, 23 et 30 avril et les jeudis 7, 14 et 28 mai 2020 de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37. Ces dates pouvant être modifiées, nous vous conseillons d'appeler afin de vérifier. Permanences à Évry, Villemoisson-sur-Orge ou Étampes.

La Maison de la Justice et du Droit propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne. Pour tout renseignement et pour les prises de rendez-vous : Tél. 01 69 46 81 50 - mail : mjd@coeuressonne.fr.

Les objets trouvés sont déposés à la police municipale, que vous pouvez joindre au 01 69 09 03 71 ou par mail à police.municipale@ville-epinay-sur-orge.fr

Afin de permettre l'expression des différentes listes présentées au Conseil municipal, celles-ci disposent d'un espace sur cette page conformément au règlement intérieur voté par le Conseil municipal. Cet espace est proportionnel au nombre de voix obtenues par chaque liste au 2^e tour des élections : Union municipale 47,71 %, Imagine Épinay 29,63 %, Bien vivre à Épinay 12,76 %, Pour Épinay 9,90 %. Les textes sont publiés in extenso, normalement en police de corps 9. Si ceux-ci sont plus longs, les caractères sont réduits. Ces textes n'engagent donc que leurs auteurs en termes de contenu et de calibrage.

En raison des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie de Coronavirus et par solidarité dans ces moments difficiles, la liste Union Municipale ne s'exprimera pas dans cette tribune libre.

Liste Union Municipale

Manuela Augusto – Ghislaine Badouix-Vergnes – Geneviève Besse – Martine Bocquier – Jean-Paul Cadenat – Fabienne Capelli – Didier Chinardet – Dominique Decugnière – Daniel Drivierre – Sophie Duverger – Véronique François – Raymonde Gaillard – Serge Koehl – Serge Lebrun – Maurice Legouge – Kathia Léon – Guy Malherbe – Pierre Marteau – Monique Noël – Marie-Pierre Pape – Pascal Profichet – Christian Scoupe – Jean-François Seznec – Jean-Michel Tainguy - Delphine Ubéda

Les élus sortants de la liste IMAGINE ÉPINAY regrettent de ne pas avoir été associés aux choix éditoriaux de la publication que vous avez en main, quel qu'en soit son contenu.

En ne nous consultant pas, la maire ne rassemble pas et passe à côté de son devoir d'unité citoyenne, que la situation rend nécessaire.

Prenez soin de vous et de vos proches. Soyez solidaires et patients, en respectant les directives qui nous permettront de sortir ensemble de cette crise sanitaire exceptionnelle.

Les élus de la liste Imagine Épinay : Vincent GALLET, Laurence CASTAINGS, Danielle MEZZAROBBA, Muriel DORLAND, Serge DUCHESNE

La lutte contre le COVID avant tout.

Merci mille fois à tous ceux qui se donnent dans ces moments difficiles, avec parfois des doutes, de la peur, de la fatigue. Merci à tous ceux qui ont une action pour leurs patients, leurs clients, leurs familles, leurs amis ou simplement leurs voisins. Le tout sans en faire un édito ni vouloir en retirer une quelconque gloire. Oui MERCI ; merci à tous et merci pour tout. La bataille n'est pas finie et il faudra rester vigilants par la suite. Dans la situation actuelle, la liberté et les espaces naturels nous manquent et la nécessité d'avoir des ressources à proximité de son lieu de vie devient une évidence. La crise finie il faudra savoir quelles actions mener pour corriger ce qui peut l'être. En attendant portez-vous bien.

Bien vivre à Épinay - Arnaud Collot – Virginie Bourigault encore conseillers et toujours libres et indépendants

Pour Épinay - Franck Beeldens-Da Silva

NAISSANCES

10/01/2020	LOURIMI Yakoub	06/02/2020	BORSARELLO Théophile
15/01/2020	MAZABRARD FORT Camille	10/02/2020	PALACIO Maeva
23/01/2020	HERRERA GARNIER Charlie	11/03/2020	BOKULA BANEKEME Tessy
27/01/2020	PELLOILLE Wayne	30/03/2020	DREVIN Iris
02/02/2020	VISERY PEMPIE Lou	31/03/2020	DEGRÉMONT Noé
03/02/2020	NOLBAS Noah	31/03/2020	MOULIN Max

MARIAGES

18/01/2020	POURET Gilbert et CLEMENT Marie-José
18/01/2020	MUKE MUNSI Papy et MAVOUNGOU Paule
08/02/2020	DELAMBRE François et LAMALLE Anne
29/02/2020	HORTENSIUS Livio et FRECHOU Natacha

DÉCÈS

15/01/2020	LEBRU Jean	29/03/2020	TORMO Jeanne
22/01/2020	KAPOUGI Simonne	29/03/2020	MARCHANDOU Nadine
22/01/2020	BOTTINE Jean	30/03/2020	FONTENAS Maurice
26/01/2020	MOUSSARD Paulette	30/03/2020	GÉNIN Louis
28/01/2020	MESNIL Sophie	31/03/2020	TORTI Giuseppa
31/01/2020	MORGADO GONÇALVES Antonio	02/04/2020	PESTEL Daniel
04/02/2020	LELARGE Monique	02/04/2020	KELI EI Miloud
05/02/2020	BASSET Joseph	03/04/2020	PHAM NHI LINH Benjamin
07/02/2020	RIGHETTI Dario	04/04/2020	ENONO Sophie
07/02/2020	GUERN Pierre	04/04/2020	FERNANDEZ Ana
08/02/2020	RÉGIEN Jean	05/04/2020	WILLMANN Claude
08/02/2020	YVON Nicole	05/04/2020	TROUDE Jean-Michel
12/02/2020	JARZAT Jeanine	06/04/2020	CHABRE Suzanne
13/02/2020	BLEUX Georges	07/04/2020	BAHAMONDE SOUTO Secundino
20/02/2020	PIERRON Marcel	07/04/2020	JULIARD Jacqueline
03/03/2020	DA COSTA VILAÇA Antonio	08/04/2020	CANTO Fernand
11/03/2020	LEFÈVRE Roger	09/04/2020	RIBEIRO Bernardino
13/03/2020	BRAULT Jacqueline	10/04/2020	GENY Yvonne
22/03/2020	GAUSSON Micheline	10/04/2020	CLAQUIN Madeleine
25/03/2020	LE DOUR Monique	11/04/2020	TOURNAILLE Odette
26/03/2020	GOËTZ Fredy	19/04/2020	D'OSUALDO Joséphine
29/03/2020	LEGROS Monique	19/04/2020	DIDRY Marie-Thérèse



TERRASSEMENT **VOIRIE** **ASSAINISSEMENT** **RESEAUX DIVERS** **GENIE CIVIL**

TPU



TRAVAUX PUBLICS URBAINS

59, Rue Saint Sauveur
91160 BALLAINVILLIERS
Tél : 01 69 74 19 74
Fax : 01 64 48 33 99
tpu@tpurbains.fr



TECHNICITE ET QUALITE

PARTENARIAT ET FIDELISATION

UNICITE, AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

